

# Cellule Europe



**L'UPPA dispose depuis janvier 2015 d'une Cellule Europe destinée à accroître la capacité de réponse aux appels à projets européens de ses laboratoires.**

Rattachée à la Direction des relations internationales, en lien avec la Direction de la recherche et de la valorisation et la Direction des finances, la Cellule Europe E2S UPPA a pour missions :

- \* fournir un appui administratif et financier au montage de projets européens
- \* réaliser une veille des appels à projets (avec diffusion ciblée en interne)
- \* suivre les actualités et événements autour du programme H2020 / H Europe
- \* organiser des ateliers et sessions de formation
- \* réaliser un suivi de l'activité Europe-recherche au sein de l'établissement

La cellule Europe accompagne notamment les chercheurs sur les programmes européens suivants :

## Horizon 2020

Horizon 2020 est le programme de la Commission Européenne pour le financement de la recherche et de l'innovation. Il dispose de 79 milliards d'euros pour la période 2014-2020 et finance des projets résolument interdisciplinaires. Horizon 2020 finance des projets collaboratifs et des projets individuels sur la base d'appels à propositions.

Le programme Horizon 2020 organise son financement sur trois priorités :

- 1 . L'excellence scientifique
- 2 . La primauté industrielle
- 3 . Les défis sociétaux.

En savoir plus sur le programme [Horizon 2020](#).

## LIFE (L'Instrument Financier de l'union Européenne)

LIFE est consacré aux projets environnementaux. Il finance des actions qui contribuent au développement et à la mise en œuvre de la politique et de la législation communautaires dans le domaine de l'environnement.

Cet instrument financier cherche également à faciliter l'intégration de l'environnement dans les autres politiques, ainsi qu'à atteindre un développement durable dans l'Union européenne. Ce programme peut permettre de financer, entre autres, des actions de recherche.

En savoir plus sur le programme [LIFE](#)

## COST (Coopération européenne dans le domaine de la recherche scientifique et technique)

Le programme COST est financé par l'Union Européenne et dispose d'un budget annuel d'environ 20 millions d'euros. Ce programme vise à créer des réseaux européens regroupant acteurs du monde académique et non-académique autour d'une thématique commune. Le programme est ouvert à toutes les disciplines. Il s'agit de projets collaboratifs de 4 ans incluant au minimum 7 des 36 pays membres du réseau COST.

Le financement, d'environ 120 000€ par an, est destiné à la réalisation d'actions de réseautage (réunions, conférences, visites scientifiques, workshops, etc.) pour fédérer chercheurs et acteurs du monde socio-économique public ou privé au sein du réseau créé.

En savoir plus sur le programme [COST](#)

## Les Fonds européens structurels d'investissement (gérés à l'échelle régionale)

### FEDER / FSE

Parmi les «fonds européens structurels et d'investissement» (FESI), le fonds européen de développement régional (FEDER) et le Fonds social européen (FSE) interviennent dans le cadre de la politique de cohésion économique, sociale et territoriale. Ils ont pour vocation de renforcer la cohésion économique et sociale dans l'Union européenne en corrigeant les déséquilibres entre ses régions.

La gestion de ces fonds est confiée aux Régions qui sont ainsi autorités de gestion des programmes européens. Ce sont près de 2,5 milliards d'euros de fonds européens que la Région Nouvelle-Aquitaine a obtenus pour assurer la gestion de six programmes européens sur la période 2014-2020 qui permettront de financer des projets dans les domaines de l'innovation et compétitivité des entreprises, la formation, le numérique, l'agriculture et forêt, l'environnement, la pêche et aquaculture, le développement urbain et rural, la coopération européenne.

Ces programmes, élaborés avant la fusion des régions, demeurent territorialisés Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes.

[En savoir plus sur "Le Programme Opérationnel FEDER/FSE Aquitaine 2014-2020"](#)

## INTERREG

Le programme INTERREG vise à promouvoir la coopération entre les régions européennes et le développement de solutions communes transfrontalières, transnationales ou transrégionales dans divers domaines. L'actuel programme couvre la période 2014-2020.

Il existe près d'une centaine de programmes INTERREG en Europe; notre région est quant à elle éligible aux programmes suivants :

1. [INTERREG POCTEFA Programme Espagne - France – Andorre](#)
2. [INTERREG SUDOE - Programme Sud-ouest Européen \(Espagne-France-Gibraltar-Portugal\)](#)
3. [INTERREG Espace Atlantique](#)
4. [INTERREG Europe](#)